

Marie Moret à Émile Venet-Baudeville, 10 mars 1899

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-60

Collation2 p. (229r, 230r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Émile Venet-Baudeville, 10 mars 1899, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 04/12/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/53566>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [10 mars 1899](#)

Lieu de rédaction 14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire [Venet-Baudeville, Émile](#)

Lieu de destination Lesquielles-Saint-Germain (Aisne)

Description

RésuméMarie Moret remercie Émile Venet pour sa lettre du 8 mars 1899. Elle lui adresse un mandat postal de 14,25 F en paiement du mémoire de monsieur Tettier récapitulant les travaux d'élagage de la haie de sa propriété de Lesquielles et demande de lui confirmer si monsieur Tettier a arraché les deux ifs et bouché les trous de la haie comme convenu. Elle s'étonne que monsieur Tettier, pourtant expérimenté, ne veuille pas exécuter au forfait les travaux complémentaires décrits par Marie Moret dans sa lettre à Émile Venet du 29 décembre 1898, demande à Émile Venet d'insister auprès de lui ou de lui demander le prix de son travail à l'heure s'il ne changeait pas d'avis.

Mots-clés

[Finances personnelles](#), [Jardins](#)

Personnes citées

- [Tettier, Victor Jean-Baptiste Émile \(1829-1901\)](#)
- [Venet, Émile](#)

Lieux cités[Lesquielles-Saint-Germain \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 29/09/2024

Ames 10 Mars 1899

Monsieur Venet.

Je vous remercie de votre
lettre du 8^{me} et vous retourne
ci-joint le mémoire de M.
Zettier Emile avec un man-
dat-poste de 14 francs d'aut.
pour le soldé du dit Mémoire.

Nous ne me tenez pas si
M. Zettier a bauché les traits
dans les haies et arraché les
deux ifs, comme vous
l'expliquiez ma lettre du
24 Décembre et comme il
était convenu, dans le
prem arrêté? Mais je
pense que vous y aurez

veillé. Comptant donc que
tout a été bien fait, je
vais faire de remettre à
M. Zettier - contre acquit
de son mémoire - la
somme que je vous envoie
ci-joint.

Vous me retournez
le mémoire dans votre
prochaine lettre.

M. Zettier, dites - vous, ne
veut pas faire à perpétuité les
travaux que je vous ai
indiqués dans ma lettre
du 27 Décembre; un
homme expérimenté
comme lui ne devrait
pourtant pas être embas-
sé pour apprécier à
l'avance le coût de ces

travaux pour une partie desquels votre père l'employait déjà autrefois.

Insistez donc pour qu'il examine à nouveau la chose.

S'il ne peut pas arriver à juger par avance de ce que le travail mérite, alors laisser-le l'exécuter à l'heure; dites-moi à quel prix de l'heure?

Il vous faudra lui remettre le détail des travaux que je vous ai indiqués dans ma lettre du 29 Décembre, afin que les choses soient faites aussi

complètement et aussi bien que possible, ce dont je jugerai à mon retour.

Dites-moi - en me retournant son mémoire acquitté - à quoi vous vousarez arrêté avec lui?

Après, je vous prie, Monsieur, mes parfaites civilités

Le J. B. G. Gadou